

LE BULLETIN PORTNEUF-SUR-MER

Juin 2010

À CONSULTER SUR LE SITE INTERNET...

BIATHLON-DUATHLON DU 3 JUILLET 2010 ▶ DÉPLIANT

À VENIR SUR LE SITE INTERNET...

PROGRAMMATION DU CONCOURS DE SCULPTURES SUR SABLE DU
17 JUILLET 2010

CONGÉS FÉRIÉS AU BUREAU MUNICIPAL

FÊTE NATIONALE : FERMÉ LE 24 JUIN 2010

FÊTE DU CANADA : FERMÉ LE 1ER JUILLET À PARTIR DE MIDI AINSI QUE LE
2 JUILLET 2010

INFO-TRAVAUX

Excavation

Les travaux d'excavation sont maintenant dans la section ouest de la municipalité ainsi que dans la rue du Quai. Plusieurs semaines de travaux sont à prévoir. Au cours de cette période, des conduites temporaires d'alimentation en eau potable seront installées dans certains secteurs où seront exécutés des travaux. Les secteurs concernés seront donc informés par communiqués lorsqu'il sera nécessaire d'appliquer des avis d'ébullition.

Entrées charretières

Le positionnement des entrées charretières permettant l'accès aux propriétés, est maintenant terminé. L'étape suivante pour cette portion des travaux, la construction des bordures de rues, débutera d'ici deux à trois semaines pour le secteur situé entre les numéros civiques 173 et 491 rue Principale. Nous invitons les propriétaires qui n'ont pas encore réalisé leurs travaux de branchement au service d'égout à le faire avant le début des travaux de construction des bordures, c'est-à-dire, d'ici trois semaines. La section visée est celle située entre les numéros civiques 173 et 358, rue Principale.

Travaux d'excavation ou autre des contribuables

Directive importante à respecter : le conseil municipal interdit toute intervention (travaux d'excavation ou autre) **dans les limites de l'emprise de rue**. Les personnes qui seront chargées d'exécuter des travaux en lien avec votre branchement au service d'égout devront en être avisées. À cette fin, **vous devrez obtenir une autorisation spéciale de l'entrepreneur R & G St-Laurent Inc.** Dans ce cas, veuillez communiquer avec l'agent de liaison, monsieur Gilles Lavoie, qui pourra vous mettre en contact avec les personnes responsables.

INFO-TRAVAUX...suite

Installation d'un clapet

Nous vous rappelons qu'en vertu du règlement no. 08-223, vous avez l'obligation d'installer un clapet de non-retour. Voici un extrait de ce règlement à respecter :

12.1 Tout propriétaire ou l'occupant d'un immeuble desservi par le réseau d'égout municipal (sanitaire et pluvial) doit installer à ses frais et maintenir en bon état, une soupape de sûreté (clapet de non-retour) afin d'empêcher tout refoulement des eaux d'égout.

12.4 Au cas de défaut du propriétaire ou de l'occupant d'installer et de maintenir en bon état de telles soupapes (clapet de non-retour) conformément au présent règlement, la Municipalité rejettera systématiquement toute responsabilité de dommages causés à l'immeuble ou à son contenu, suite à un refoulement des eaux d'égout.

Poussière

Les conditions climatiques étant ce quelles sont, nous avons demandé à l'entrepreneur de porter une attention particulière à la poussière. De l'abat-poussière sera étendu périodiquement tant que cela sera nécessaire.

Vous avez besoin d'informations supplémentaires concernant ces travaux ? Vous pouvez rejoindre le responsable de la firme Groupe-conseil TDA, monsieur Gilles Lavoie au (418) 238-2642, poste 223. Nous vous remercions à l'avance de votre habituelle collaboration.

TERRAIN DE JEU

En raison des travaux d'assainissement des eaux usées, veuillez prendre note que pour la sécurité de vos enfants le terrain de jeu sera fermé pour cet été.

La Maison des jeunes est également fermée jusqu'en septembre.

Merci de votre compréhension!

Nady Sirois, présidente

Conseil d'administration de la maison des jeunes

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE HORAIRE DE LA SAISON ESTIVALE - RAPPEL

Voici les nouvelles heures d'ouverture pour la saison estivale :

- Jusqu'à la St-Jean-Baptiste (24 juin) la bibliothèque sera ouverte le lundi soir de 18h à 20h et le dimanche après-midi de 14h à 16h.
- Pour la période estivale du 28 juin au 6 septembre 2010, la bibliothèque sera ouverte **seulement** les lundis en soirée de 18h à 20h.

Christine Olivier, responsable

ÉLECTION PARTIELLE

Veillez prendre note que suite au scrutin de l'élection partielle, madame Nady Sirois a été élue au poste de conseillère no. 2 et que madame Line Sirois a été élue au poste de conseillère no. 6.



Bonne nouvelle : il est maintenant possible de récupérer le matériel informatique et électronique dans votre municipalité!

Un service de récupération des résidus des technologies de l'information et des communications (TIC) est maintenant disponible pour le secteur résidentiel dans toutes les municipalités de La Haute-Côte-Nord.

Ces produits, dont la consommation et l'impact environnemental sont en constante croissance, sont potentiellement recyclables, mais sont malheureusement souvent enfouis et présentent alors un risque pour l'environnement. C'est pourquoi la MRC de La Haute-Côte-Nord offre à ses citoyens un service de récupération des résidus de TIC.

LISTE DU MATERIEL ACCEPTE :

ORDINATEURS :

- Fixe (tour)
- Portable

AUTRES APPAREILS ÉLECTRONIQUES :

- Téléviseur
- Lecteur MP3
- Réveille-matin
- Mini-chaîne stéréo
- Téléphone
- iPod
- CD/DVD/Blue-Ray/HD-DVD
- Magnétoscope

PÉRIPHÉRIQUES ET COMPOSANTES :

- Souris
- Modem
- Clavier
- Webcam
- Imprimante laser et jet d'encre
- Numériseur
- Télécopieur
- Haut-parleur
- Stockage et périphérique de lecture
- Disque dur
- Mémoire vive et flash
- Écran
- Autres composantes (bloc d'alimentation, carte mère, processeur, carte graphique, carte réseau, carte son, etc.)

POINTS DE COLLECTE :

TADOUSSAC

(Garage municipal) 418 235-4446
Lundi au vendredi : 8 h à 12 h et 13 h à 17 h

SACRE-COEUR

(Garage municipal) 418 236-4621
Mai à novembre / Vendredi : 13 h à 17 h
Samedi : 9 h à 12 h
Décembre à avril / Vendredi : 13 h à 13 h 30

LES BERGERONNES

(Garage municipal) 418 232-6244
Lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h
(Fermé vendredi PM durant l'été)

LES ESCOUMINS

(Garage municipal) 418 233-2766
Lundi au vendredi : 8 h à 12 h et 13 h à 17 h

LONGUE-RIVE

(Bureau municipal) 418 231-2344
Lundi au jeudi : 9 h à 16 h / Vendredi : 9 h à 12 h

PORTNEUF-SUR-MER

(Garage municipal) 418 238-2642
Lundi au vendredi : 8 h à 16 h

FORESTVILLE

(Bureau municipal) 418 587-2285
Lundi au vendredi : 7 h 30 à 16 h

COLOMBIER

(Bureau municipal) 418 565-3343
Lundi au jeudi : 8 h à 17 h
Vendredi : 8 h à 12 h

Un pas de plus pour la protection de notre environnement!

RANDONNÉE DE VTT SAMEDI, LE 10 JUILLET 2010

Le Club Quad organise une première randonnée 2010. Les participants(es) partiront de la « Sobe » électrique de Les Escoumins pour se rendre à la Pourvoirie Pelchat.

Le coût d'inscription est de 10 \$ par VTT et de 15 \$ par personne pour le dîner. Il n'y a aucun coût pour les enfants de 12 ans et moins. La carte de membre est obligatoire ou un laissez-passer pour une journée.

Le départ est prévu à 9 heures. Il y aura un dîner sur place : au menu hot-dogs, spaghetti, liqueur et café. Après le dîner, des prix de présences seront remis.

Don au Club : Tirage d'un moteur électrique
Des billets seront en vente : 1 billet pour 2 \$ ou 3 billets pour 5 \$

Réservation 10 jours à l'avance pour les participants de l'extérieur, une semaine à l'avance pour les participants de la place. Retard accepté à la dernière journée.

Bienvenue à tous les adeptes de VTT ! Pour informations : Yvan Maltais

Responsable Portneuf-sur-Mer : Yvan Maltais, 418-238-2720
Forestville : Alain Boucher, 418-587-6317
Longue-Rive : Jaquelin Tremblay, 418-231-2811
Martin Boucher : 418-233-2563 ou 418-233-2490
Martin Pelchat : 418-233-3268 ou 418-233-2401

PROCHAINE ASSEMBLÉE MUNICIPALE

Les assemblées du conseil municipal se déroulent à chaque deuxième mardi du mois. La prochaine assemblée est donc prévue pour le 13 juillet 2010 à 19 h à la salle du Conseil de l'édifice municipal.

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h ainsi que le vendredi de 9 h à 12 h.

HEURES D'OUVERTURES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Jusqu'au 24 juin, le lundi de 18 h à 20 h ainsi que le dimanche de 14 h à 16. Pour la période estivale du 28 juin au 6 septembre, le lundi de 18 h à 20 h.



REPERTOIRE

BUREAU MUNICIPAL : 418-238-2642
TELECOPIEUR : 418-238-5319
GARAGE MUNICIPAL : 418-238-2622
INSPECTEUR MUNICIPAL : 418-238-2795
CHALET DES SPORTS : 418-238-2158
L'ACCUEIL : 418-238-2994
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : 418-238-5303
SURETE DU QUEBEC : 418-587-2238
SALLE MUNICIPALE : 418-238-5402

PROBLEMES IMPORTANTS : 418-238-2795
SECURITE CIVILE : 418-295-4903

**URGENCES
POLICE – FEU-
AMBULANCE**

911